

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles propres à son secteur d'intervention

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Susciter une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Apporter des précisions méthodologiques qui permettront d'enrichir les démarches engagées ou à venir
- Permettre aux professionnels de réfléchir à l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer l'accompagnement des personnes

CONTENUS

- Aperçu des recommandations de bonnes pratiques publiées ou en voie de l'être
- La question de leur rôle et de leur statut (nature de la norme, degré d'opposabilité)
- Analyse du contenu des recommandations choisies en amont de la formation et en lien avec les besoins des professionnels
- Appropriation individuelle et collective des recommandations choisies
- Détermination des axes d'amélioration des accompagnements au regard des recommandations
- Modalités de diffusion des recommandations
- Modalités d'appropriation des recommandations
- Mise en place d'une veille interne à propos des recommandations

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra

Lieu de la formation : sur site

Durée :
1 à 3 jours (à déterminer en fonction des recommandations choisies)

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :
Equipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

Coût de la formation :
1 200 € par jour

MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes